

Apporter une touche de vert à votre Noël

BONNES INTENTIONS. Dans moins d'un mois c'est Noël. Afin de rendre ces moments festifs un peu plus respectueux de l'environnement, l'Ademe propose sept idées pour vous aider à mieux maîtriser votre consommation d'énergie et limiter vos déchets, avant, pendant et après les fêtes.



1. JE GARDE UN ŒIL SUR LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DE MES DÉCORATIONS

Allumées plusieurs heures par jour, les illuminations de Noël et les guirlandes lumineuses ont une consommation d'énergie importante, souvent en période de pointe, lorsque l'électricité est issue en grande partie d'énergies fossiles, et donc fortement productrice de gaz à effet de serre (CO₂). Utiliser des ampoules basse consommation ou des guirlandes avec des LEDs contribue à la fois à la réduction de leur impact et à celle de votre consommation.

2. SAPIN COUPÉ, SAPIN EN POT OU SAPIN ARTIFICIEL ?

Le sapin reste l'élément incontournable des fêtes de Noël. Le sapin artificiel (en plastique, en métal ou en bois) a le mérite d'être réutilisable plusieurs années, à condition de le conserver plus de trois ans pour obtenir un vrai bénéfice environnemental. Mais il est souvent fabriqué à l'autre bout du monde avec des matériaux non recyclés. Vous pouvez également opter pour un sapin végétal en pot : des plantations de sapins sont faites spécifiquement pour Noël et 80 % des sapins vendus en France sont cultivés dans l'Hexagone. Avant d'acheter, n'oubliez pas de demander la provenance du sapin à votre vendeur !

Acheter un sapin en pot pour le replanter dans son jardin est une bonne idée, pour que la transplantation soit efficace, il est nécessaire que cette opération soit réalisée dans les jours qui suivent l'achat, sans le laisser trop longtemps dans la maison. Une fois replanté, le sapin absorbe du gaz carbonique, une petite action parmi d'autres qui participe à réduire l'augmentation des gaz à effet de serre, responsables du réchauffement de la planète. Si cela n'est pas envisageable, l'achat d'un sapin coupé est une solution plus facile à adopter.



Enfin, pour se débarrasser de votre sapin après les fêtes, plusieurs solutions existent : coupés, il s'intègre au compost ; vous pouvez l'apporter dans certaines déchetteries ou le déposer dans des espaces mis à disposition par votre collectivité.

Dans tous les cas, il est préférable d'éviter le flochage simulant la neige artificielle souvent réalisé avec des produits chimiques, ce qui empêche le compostage ultérieur du sapin.

3. LES LABELS SONT DE BONS REPÈRES LORS DE MON SHOPPING DE NOËL

Lors des achats de cadeaux, vous pouvez choisir de faire un geste pour l'environnement, par exemple : s'orienter vers des objets et des jouets robustes, qui peuvent être

conservés longtemps. Pour les cadeaux et jouets électriques et électroniques, essayer de choisir des produits fonctionnant sans piles ou avec des piles rechargeables, ce qui permet ainsi de réduire la quantité de piles jetées.

4. UN MENU DE FÊTES POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pendant la préparation des repas de réveillons et de jour de fêtes, vous pouvez aussi réaliser quelques actions pour la protection de l'environnement grâce au choix des produits qui le composeront : des produits de saison ou des produits locaux permettront de diminuer les émissions de CO2 émises pour le transport d'aliments hors saison mais également souvent de réduire votre budget nourriture. Si le poisson trouve sa place dans votre menu, il vous est possible d'identifier les espèces à privilégier et celles à éviter grâce à un dossier disponible sur le site www.mescoursespourlaplanete.com. Vous pouvez aussi choisir un poisson certifié Marine Stewardship Council (MSC), une organisation indépendante à but non lucratif qui a développé un programme de certification environnementale des pêcheries garantissant une pêche compatible avec le développement durable et le renouvellement des espèces.

Recevoir un grand nombre de convives autour de votre table sera l'occasion de privilégier des produits en grand conditionnement plutôt qu'en portions individuelles, pour diminuer les emballages et donc les déchets.

Pour les gourmands, il existe une offre importante de chocolats issus du commerce équitable ou de l'agriculture biologique.

5. JE RESTE VIGILANT SUR MES DÉPLACEMENTS

Les fêtes de fin d'année sont souvent l'occasion de réunions de famille ou de fêtes entre amis, qui nécessitent de se déplacer : dans la mesure du possible, préférez l'utilisation des transports en commun comme le train, moins émetteurs de gaz à effet de serre. Pour un trajet en voiture, le covoiturage est une solution idéale pour mutualiser ses déplacements et ainsi réduire les émissions de CO2. Enfin, au volant de son véhicule, l'éco-conduite représente un vrai avantage : un conducteur qui pratique l'éco-conduite par exemple consomme jusqu'à 40 % de carburant de moins que celui qui pratique une conduite nerveuse ou sportive.



6. JE GARDE MES QUELQUES RÉFLEXES MÊME APRÈS NOËL

Les périodes de fêtes sont aussi celles des déchets : les consignes de tri, garantes de l'efficacité des filières de recyclage, restent valables et efficaces !

L'utilisation d'un composteur pour une partie des déchets alimentaires vous aidera à diminuer le volume global de vos ordures ménagères et participera à la préservation de l'environnement. Vous pouvez en revanche déposer les emballages cadeaux dans votre poubelle classique car ils ne sont pas recyclés.

7. LES ENFANTS PARTICIPENT ÉGALEMENT

Pour donner envie aux plus jeunes de participer à la préparation des fêtes en ayant une pensée pour l'environnement, n'hésitez pas à les associer à vos gestes.